

A02 Formation

T01 Gestion des risques & évènements indésirables

Mise en place un Comité de Retour d'Expérience (CREX) en établissements sanitaires et médico-sociaux

Informations pratiques :

Secteur(s) d'activité :

Tous secteurs

Nb de participants :

de 8 à 15 participants maximum

Modalités :

Formation d'une journée en présentiel.

Tarif :

Intra établissement : 1 596 €* la journée de formation
**tarif 2026 : adhésion obligatoire*

Calendrier :

Formation **à la demande** via le formulaire en ligne ou à formations@sra-occitanie.fr

Public :

Formation proposée à l'ensemble des **personnes susceptibles d'animer ou de participer à un Comité de retour d'expérience** :

- Métiers de la qualité (qualiticiens, gestionnaires de risque, RAQ)
- Personnels d'encadrement des soins et médicotechniques
- Directeurs
- Médecins
- Pharmaciens
- Paramédicaux
- Professionnels de l'accompagnement
- Représentants des usagers, membres du CVS, patient-partenaires

Pré requis :

Aucun

Objectifs :

Cette formation a pour objectif d'aider les professionnels à l'appropriation de la méthode d'analyse rétrospective des évènements indésirables et des risques, et de développer une culture de retour d'expérience partagée systématique au sein de leurs structures d'exercice. Il s'agit de lever les freins qui peuvent expliquer la sous-déclaration des évènements indésirables (barrières culturelles, peur de la sanction, méconnaissance des circuits de déclaration), de donner les outils permettant d'analyser collectivement les causes profondes des évènements indésirables précurseurs ou graves, et de décliner des actions correctrices pertinentes, réalisables et adaptées.

Objectif général :

- Savoir structurer un comité de retour d'expérience au sein de sa structure ou y participer activement

À l'issue de la formation, les participants devront être capables de :

- Expliquer, au sein de leur structure, l'intérêt de la déclaration et de l'analyse des évènements indésirables
- Analyser un évènement indésirable en utilisant la méthode ALARM
- Élaborer un plan d'actions correctives et d'en assurer le suivi
- Comprendre l'intérêt du partenariat en santé dans la démarche de gestion des risques

Contenu et séquençage :

Matin / durée de 3h 30

- La gestion des risques
 - définitions
 - enjeux
 - cadre réglementaire
- Le partenariat en santé dans le cadre de la gestion des risques
 - apports conceptuels
 - recueil de l'expérience patient
- Gestion des évènements indésirables
 - système de signalement
 - méthodes d'analyse systémique (atelier à partir des grilles ALARM)

Après-midi / durée de 3h 30

- Diagnostic des pratiques des participants
- Présentation de la démarche CREX
- Simulation d'un CREX

Intervenants :

Ce programme de formation a été conçu par un **groupe pluriprofessionnel d'experts de la thématique** composé de membres de l'**équipe opérationnelle**, de **professionnel de terrain** et de **patient-partenaires**. Chaque session de formation est animée par un membre de l'équipe opérationnelle expert de la thématique. En fonction du nombre de participants, la session de formation sera co-animée par un patient-partenaire ou un professionnel de santé impliqué dans la démarche de gestion des risques, issu du réseau de personnes ressources de la SRA Occitanie.

Méthodes pédagogiques :

Cette formation vise une applicabilité des acquis immédiate et opérationnelle pour tous les participants. À cette fin, les formateurs·trices mettront en place une pédagogie adaptée, interactive et accessible :

- **acquisition et/ou approfondissement de connaissances** et compétences sous forme d'apports théoriques
- **pédagogie active et expérientielle** sous forme de mises en situations et ateliers d'analyse
- **pédagogie réflexive** reposant sur le partage d'expérience entre les participants et nourrie par l'expérience du formateur

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Évaluation des besoins a priori à l'attention du commanditaire de la formation
- Quizz d'évaluation des compétences
- Évaluation de la formation par les participants
- Attestation de fin de formation
- Analyse de la satisfaction à froid par le référent interne (J+3 mois)

Pour nous contacter :



Pour plus d'information, nous vous recommandons de vous adresser au service formation :

formations@sra-occitanie.fr

Tél. 05 67 31 21 30

La SRA Occitanie s'engage dans une démarche d'accès pour tous aux formations et notamment pour les personnes en situation de handicap. Notre organisme veille à mettre en œuvre des adaptations matérielles et organisationnelles et demande à chaque participant ou établissement inscrivant des participants de nous informer des besoins en aménagement.

Date création : 01/01/2025

Date dernière mise à jour : 05/11/2025